

Les hauts et les bas du marché de la perle

ÉCONOMIE - "La perle de culture de Tahiti, le premier bijou des Polynésiens". C'est le thème de la dernière campagne de la Tahitian Pearl Association of French Polynesia, TPAFP, pour faire (re)découvrir aux Polynésiens la perle de Tahiti. Aujourd'hui, nous revenons sur l'histoire mouvementée du marché international de la Perle.

La perle se porte bien, très bien même. Avec 8,3 milliards de francs de recettes à l'export l'année dernière, nos ventes de produits perliers avaient augmenté de 25 % en 2017. Et cette année suit exactement la même tendance, avec déjà presque 6 milliards de francs exportés entre janvier et octobre 2018.

Mais pour ceux qui se souviennent de la belle époque de la perle, nous sommes encore loin d'avoir retrouvé les sommets atteints en l'an 2000. À l'époque, nous exportions pour 21 milliards de francs de perles ! Le sommet d'une vague entamée dans les années 1980 et qui semblait impossible à arrêter...

À l'époque, la perle représentait 9 000 emplois (salariés ou informels, estimation) et s'était hissée au deuxième rang de notre écono-

mie, juste derrière le tourisme. L'optimisme était omniprésent et tous pensaient que ce nouveau secteur économique était l'avenir de la Polynésie, notre or noir...

Et pourtant, déjà à l'époque, les signes de la crise à venir étaient déjà bien visibles. Les fermes perlières avaient poussé comme des champignons aux Tuamotu et aux Australes. Au niveau réglementaire, c'était le Far West et les producteurs exportaient autant qu'ils pouvaient, des perles de n'importe quelle qualité. Les tonnes de perles qui arrivaient sur le marché chaque année ont finalement saturé la demande... Et les prix ont commencé à chuter dès 1998.

"À cette époque-là, c'était pas facile mais ça fonctionnait encore. Je ne dirais pas que c'est la baisse de la qualité qui a le plus joué, c'est vrai-

ment la production qui a tellement augmenté que les prix étaient obligés de baisser", se souvient Loïc Wiart, négociant en perle pour Poe Black Pearl, l'un des trois plus gros négociants en Perles de Tahiti qui exerce depuis 1998 justement. Au lieu de prendre la mesure du problème, les producteurs de l'époque ont encore augmenté leur production pour maintenir leurs chiffres d'affaires en 1999 et 2000... Et n'importe quel économiste pourra vous dire ce qui se passe quand l'offre surpasse autant la demande : les prix se sont effondrés de façon dramatique (voir graphique). Une crise sans précédent s'est emparée de la perliculture polynésienne, dont nous sortons à peine 20 ans plus tard !

Loïc Wiart poursuit : "C'est à partir de 2001, avec la crise causée par le 11 septembre, puis la guerre en Afghanistan, que ça a commencé à aller

vraiment mal. On n'a plus vendu de perles pendant un an ! Les faillites se sont enchaînées chez les producteurs et les négociants, je dirais qu'un tiers des entreprises du secteur ont fermé. Il faut savoir que la perle, comme les produits de luxe, dès qu'il y a un événement international majeur, ce sont les premiers produits que l'on arrête. C'est au début des années 2000 qu'ils ont instauré une première réglementation des perles. Personne n'était d'accord pour les quotas, donc on a décidé d'éliminer les perles de basse qualité, c'était une bonne idée, mais il y a eu des erreurs de stratégie par la suite." On se souvient des images spectaculaires de perles de mauvaise qualité jetées dans le lagon par bacs entiers...

DEUX CRISES POUR APPRENDRE LA LEÇON

Dans les années 2000, le marché a joué au yo-yo. Juste après la crise, les concessions maritimes ont été gelées, les faillites se sont enchaînées. Des maladies des nacres ont affecté les fermes restantes... Tous ces facteurs conjugués ont conduit à une forte baisse de la production. En parallèle, l'économie mondiale est repartie. Avec des exportations en baisse et une demande en hausse, les prix ont commencé à remonter, atteignant les 2 500 francs par perle en 2005 (ce qui restait moitié moins cher qu'en 1997)... Ce qui a conduit à une nouvelle explosion de la production, encouragée par le gouvernement qui a multiplié les concessions.

Les exportations sont donc passées de 5 millions de perles en 2005 à plus de 10 millions de perles en 2009... Un record inégalé même dans les années 1990 ! Loïc Wiart se souvient que "à partir de 2005 la demande redevient forte, il y a une forte croissance économique, les bourses battent des records. Donc tous les producteurs restants ont augmenté leurs productions, la qualité a baissé mais c'était redevenu hyper rentable à cette période. Mais il ne faut pas croire que la production a doublé. La réglementation a autorisé l'exportation de perles bas de gamme, et donc, il y a beaucoup de stocks accumulés qui ont été remis sur le marché en 2010,

mais on voit dans les chiffres que les exportations se sont lissées depuis. Il y a aussi une plus grosse partie de la production qui part à l'export au lieu de rester en Polynésie."

Mais cette forte augmentation des perles mises sur le marché international a eu le même effet qu'une décennie plus tôt : les prix s'effondrent à nouveau. Si le prix de la perle pouvait atteindre 100 dollars le gramme à la fin des années 1990, il a chuté sous la barre des 5 dollars dans les années 2010. "Cette crise est liée à la crise financière de 2008, il y a un nouvel arrêt brutal de la demande. Entre 2008 et 2010, on perd 70% de notre clientèle, le chômage explose aux États-Unis... Il y a encore un tiers des producteurs et des négociants qui ont disparu à ce moment-là... Ceux qui ont survécu à ces deux crises ont dû se professionnaliser très vite." Depuis, le prix de la perle s'est stabilisé entre 500 et 900 francs le gramme selon les années (il était à 550 francs le gramme en octobre dernier). Ce n'est que depuis 2010 et cette deuxième crise que les choses ont donc commencé à se stabiliser. Une stabilisation accompagnée par de nouvelles réformes : "Des réformes passées en 2016 vont vraiment dans le bon sens, parce qu'elles instaurent enfin des quotas. Aujourd'hui par exemple, il n'y a pas de demande, il faudrait pouvoir réduire la quantité de perles et stabiliser les prix. L'autre point important de la réglementation, c'est d'avoir introduit un critère écologique. Si l'état du lagon est dégradé, on peut interdire l'installation de plus de producteurs dans cet atoll. Cette notion de sustainability, développement durable, c'est primordial pour mes clients. Dans les salons à l'étranger je vante que nos perles sont 100% naturelles, sans traitement, donc il ne faut pas qu'on puisse dire que nos producteurs ne respectent pas nos lagons. Et pour la pérennité de la ressource c'est très important", martèle Loïc Wiart.

Aujourd'hui, le marché de la perle est plus mûr. Les perliculteurs



La perle de culture de Tahiti, le premier bijou des Polynésiens

